

La Défense, 1er avril 2019

NOTE D'INFORMATION N° 4 / 2019

Objet : Intéressement 2018

L'intéressement relatif à l'exercice 2018 s'élèvera à 204 511 euros, correspondant à 8% de la masse salariale du GSA+, soit le montant maximum prévu dans l'accord d'intéressement.

Dans le cadre des travaux préparatoires au versement de l'intéressement de l'année 2018, nous vous communiquerons au plus tard le 3 avril votre bordereau récapitulatif des absences de l'année 2018 qui ont été extraites de Kélio. Ce bordereau vous sera adressé par mail sur votre adresse professionnelle.

Pour rappel selon l'article 4.1 de l'accord, votre part d'intéressement est déterminée en fonction de votre présence effective.

Sans retour de votre part au plus tard le 10 avril 2019, nous conservons ces éléments pour le calcul de votre montant d'intéressement.

En cas de demande de modification, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer **par mail jusqu'au 10 avril 2019** à l'adresse suivante : christine.levy@gsaplus.fr.

Dans l'objet du mail, veuillez préciser "**Intéressement GSA+ 2018**".

Au plus tard le 15 avril prochain, et après retraitement des corrections éventuelles sur les absences, nous vous adresserons par courrier votre fiche individuelle reprenant le montant brut de l'intéressement calculé sur l'exercice 2018.

Vous aurez jusqu'au 2 mai au plus tard pour nous communiquer vos choix de répartition et/ou versement.

Votre intéressement vous sera versé au plus tard le 15 mai.

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement,



Gaëlle BONTET
Directeur

Diffusion générale